

La Voile RadioCommandée



Classes M au près



Classes M au portant

Le secteur Voile RadioCommandée de la Fédération Française de Voile

Bien implantée, depuis plus de 20 ans, au sein de la FFV et reconnue par l'ISAF, la voile radio-commandée (VRC) est une discipline de voile qui permet, grâce à la vue complète du parcours, de suivre et de comprendre facilement le déroulement d'une régata, avec toutes les finesses qui en découlent. Bien que nous soyons sur des pontons ou sur les berges des étangs pour faire marcher nos voiliers, mis à part le coefficient « physique », l'implication personnelle des barreurs est la même que celle que l'on peut développer en voile dite « grandeur » et elle est souvent plus grande dans les domaines de conception et fabrication des voiliers.

En effet les skippers de Voile Radio-commandée, sauf rares exceptions, sont toujours directement concernés par la construction de leur voilier. Ils sont souvent à la fois constructeurs, maîtres voiliers et skippers de leurs bateaux. Compte tenu de son caractère peu répandu, la VRC nécessite de la part des adeptes des qualités d'invention et de rigueur.

Les compétitions VRC sont soumises aux règles de course à la voile, avec quelques aménagements dus à l'absence d'équipage embarqué, à la dimension et à la rapidité relative des bateaux. Par exemple la limite d'engagement aux bouées est de quatre longueurs au lieu de deux en voile grandeur. Une manche dure environ 15 minutes par vent moyen, l'arbitrage se fait à terre, tout près des barreurs, et les procédures de départ sont, par nécessité puisque les barreurs doivent regarder leurs voiliers et le plan d'eau, auditives au lieu de visuelles, seul le pavillon « aperçu » est conservé.

Cette activité est pratiquée essentiellement par des personnes qui se sont spécialisées dans la VRC du fait de leur capacité de construction des voiliers de course (amour du travail bien fait, imagination et tour de main du bon bricoleur) et de leur goût pour la compétition à la voile, il est cependant possible de participer aux compétitions VRC, sans construire, le problème étant alors, l'achat d'un voilier compétitif neuf (cher) ou d'occasion (rare).

Un point intéressant est que l'âge ne joue pas beaucoup, tant que la vue en relief reste bonne, car les qualités de barreurs en régata ne se perdent pas.

La pratique est reconnue par l'ISAF et de ce fait, Championnats du monde, d'Europe et de France ont leur place au calendrier. Chaque année plus de 200 épreuves sont inscrites au calendrier fédéral dont 18 en Bretagne cette année. Deux championnats de France ont lieu tous les ans: la Classe M, à FEINS près de RENNES en 2004 et la Classe 1 mètre à GANGUISE.

Ce secteur réunit une cinquantaine de clubs actifs. La plupart de ces clubs sont spécialisés VRC, cependant il existe aussi des sections VRC dans des clubs de voile traditionnelle.

Cinq classes de voiliers sont reconnues par le secteur VRC:

Monocoques: Classe M - Classe 1 mètre - Classe 10r et **Multicoques:** 2m et Mini 40

En compétition et faisant partie du classement national il y a :

- 180 coureurs en classe M (monocoque 1,27m)
- 140 coureurs en classe 1M (monocoque 1 m)
- 20 coureurs en classe 2M (multi 2m)
- 10 coureurs en classe M40 (multi 1,22 m)